GROUP	3	HERBICIDE

Booklet

BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE

COMMERCIAL

AVERTISSEMENT POISON

AVERTISSEMENT - IRRITANT OCULAIRE ET CUTANÉ
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

GARANTIE : TRIFLURALINE 480 g/L

N° D'HOMOLOGATION : 28289
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 9.46 L

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCEDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT : 1-800-561-8273.

UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario
N0L1G5
1-800-265-4624

06/10

MODE D'EMPLOI

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES:
Lire attentivement toutes ces instructions avant d'utiliser le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE. Tout emploi qui n'est pas conforme à ces directives pourrait entraîner une suppression insuffisante des mauvaises herbes et même un endommagement de la culture.
Le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE est un herbicide de pré-levée qui est pulvérisé sur le sol, puis mécaniquement mélangé ou incorporé dans la terre. Il supprime les mauvaises herbes à mesure qu'elles germent. Il ne supprime pas les mauvaises herbes établies. Le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE permet d'obtenir une supppression durable des plantules des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges énumerées ci-dessous.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des utilisateurs portant un équipement de protection individuelle sont autorisés à pénétrer dans le site de traitement pendant l'application.

Jeter les vêtements et les autres matières absorbantes qui ont été fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.

Les utilisateurs doivent enlever leurs vêtements immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Ils doivent ensuite se laver soigneusement la peau et enfiler des vêtements propres.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, fossés et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Pour réduire les rejets par volatilisation de trifluraline dans l'environnement, ce produit ne doit être appliqué que par temps frais, le matin ou le soir, lorsque la température de l'air est de 15 °C ou moins. Pour réduire encore davantage la volatilisation dans l'atmosphère, il faut procéder à l'incorporation dans le sol tout de suite après le traitement.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins du sol ou du couvert végétal.

NE PAS pulvériser ce produit par voie aérienne.

L’utilisation des méthodes et de l’équipement suivants NE REQUIERT PAS de zone tampon : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal, pulvérisateur intercalaire à écrans protecteurs, traitement localisé et traitement du sol par bassinage.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d’application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, de l’habitat terrestre sensible (tel que prairie, forêt, brise-vent, terre à bois, haie, parcours, zone riveraine et zone arbustive), de l’habitat d’eau douce sensible (tel que lac, rivière, bourbier, étang, fondrière des Prairies, crique, marais, ruisseau, réservoir et milieu humide) ou de l’habitat estuarien ou marin sensible.

Méthode d’application	Culture	Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :				
		habitats d’eau douce d’une profondeur de :		habitats estuariens ou marins d’une profondeur de :		habitats terrestres
		moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Blé, seigle et triticale semés à l’automne comme cultures de rotation avec le tabac	35	4	3	1	0
	Rutabagas, légumineuses fourragères, amélanchiers à feuilles d’aulne, carottes, piments, fraises, tomates, jachères d’été suivies de la culture de blé de printemps ou de blé dur, navets blancs, choux frisés fourragers, colza fourrager, lupin ainsi que pommiers, abricotiers, cerisiers, pêchers, pruniers et poiriers plantés au cours de l’année	55	5	4	2	1
	Choux de Bruxelles, choux-fleurs et choux marins, sainfoin et mélilot	70	10	5	2	1
	Luzerne, haricots (haricots communs, haricots secs, haricots noirs, haricots de Lima), féveroles, haricots à gousse comestible, pois, soja, tournesol, lentilles, orge et blé, canola/colza, canola/colza tolérant à la triazine, lin, moutarde et carthame	80	10	5	3	1
	Asperges, brocoli et choux	90	10	5	3	1
	Plantes ornementales ligneuses ou vivaces cultivées en pépinière (au champ ou en	120	20	15	5	1

	contenants), brise-vent (orme d'Amérique, caraganas, frêne vert, pin d'Écosse et orme de Sibérie)					

* Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe de pulvérisation est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE, herbicide du groupe 3. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE età d'autres herbicides du groupe 3. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il ester commandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.
Pour retarder l'acquistion de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE ou les herbicides du même groupe 3 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe different, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation descultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles des résistance, s'adresser au Service Technique au 800-265-4624 ou à www.uap.ca.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des secteurs aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la lisière du plan d'eau.

AVERTISSEMENT

SEMIS DIRECT

Il faut s'occuper tout particulièrement des aspects suivants de l'utilisation de ce produit:

- Les doses doivent être appliquées avec précision.
- Appliquer uniquement sur les types de sols indiqués (NE PAS L'APPLIQUER SUR les sols tourbeux et les terres noires ou organiques).
- Appliquer seulement sur de sols contenant moins de 15% de matière organique, et qui sont secs et en assez bon état pour être travaillés. Une application sur un sol qui peut être inondé (où il reste des mares d'eau pendant plus de 3 à 5 jours) pourrait entraîner une suppression réduite des mauvaises herbes. Si le terrain reste inondé pendant une assez longue période (3 semaines ou plus), le résultat pourrait être une absence totale de suppression des mauvaises herbes.
- Ne pas appliquer sur un sol qui pourrait être érodé par le vent, l'eau ou autrement. Une application dans certaines conditions, comme un faible recouvrement de débris ou une terre à texture légère, pourrait favoriser l'érosion par le vent et/ou l'eau et c'est pourquoi elle n'est pas recommandée.
- L'incorporation est une étape essentielle de l'application. Lorsqu'elle est correctement appliquée dans des conditions normales, le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE ne nuit pas à la culture. S'il y a des facteurs de stress tels qu'un sol humide, une profondeur incorrecte d'ensemencement, une maladie des semis, une basse température, une quantité excessive de sel dans le sol, une fertilité insuffisante ou une sécheresse, le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE peut endommager la culture.
- On vous recommande de ne pas introduire les cultures suivantes dans le cycle de rotation après une application de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE : avoine, graminées annuelles à petites graines comme l'alpiste et la fétuque rouge traçante,mil (phléole) et les betteraves à sucre. Dans les betteraves à sucre, si les conditions sont normales, il n'y a pas de report ou de rémanence. Toutefois,il faut considérer ce qui précède comme un conseil de précaution.

- Ne pas appliquer cet herbicide sur un sol où il y a beaucoup de mottes et qui n'est pas en assez bon état pour être travaillé.
- Ne pas l'appliquer sur un sol sableux qui contient moins de 1% de matière organique.
- L'application de ce produit sur des buttes sérieusement érodées pourrait entraîner une diminution de la récolte ou des dommages aux cultures en rotation.

Dans l'Ouest du Canada, des populations de sétaire verte tolérante à la trifluraline se sont développées dans un certain nombre de champs qu'on avait traités à la trifluraline à maintes reprises au cours d'une période prolongée. Les produits à base de trifluraline ou d'éthalfluraline (p. ex., ADVANCE, BONANZA, HERITAGE, RIVAL, TREFLAN, TRIFLUREX, FORTRESS et EDGE) ne suppriment pas la sétaire verte tolérante à la trifluraline. Pour retarder la sélection ou diminuer la propagation de la sétaire verte tolérante à la trifluraline, éviter d'utiliser ces produits à maintes reprises dans un même champ, ou faire un traitement herbicide distinct pour supprimer la sétaire verte tolérante à la trifluraline.
ATTENTION : Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour la paissance ou le foin; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour supporter tel usage.

PLANTS REPIQUÉS
On peut subir des diminutions de rendement si le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE est appliqué sur des sujets transplantées affaiblis. Les précautions stipulées pour les cultures à semis direct s'appliquent aussi aux plants repiqués. De plus, pour bénéficier d'une tolérance maximale de la part des sujets repiqués, il faut respecter les conditions suivantes:

- On ne doit transplanter que des sujets en bonne santé.
- Ne pas transplanter dans de conditions défavorables de croissance, comme par temps frais ou humide.
- Observer toutes les instructions données sur l'étiquette.

APPLICATION DE BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE SUR UN ENGRAIS SEC EN VRAC

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Les engrais secs en vrac (SAUF LES ENGRAIS AZOTÉS) peuvent être imprégnés de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE. L'application peut être effectuée à l'automne ou au printemps, sous forme de traitement de pré-semis incorporé, pour protéger les cultures homologuées. L'engrais imprégné de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE doit être répandu aussitôt que possible. Pour connaître les doses à utiliser et les moments propices à l'application pour les diverses cultures, consulter les tableaux d'application et de dosage qui font partie de cette étiquette.
Il faut consulter l'étiquette de ce produit pour se familiariser avec les précautions, les avertissements, les restrictions, les cultures en rotation et les directives détaillées concernant les quantités à utiliser, la texture du sol, le mode d'application et les

techniques d'incorporation. C'est à la compagnie qui vend les mélanges herbicides/engrais qu'incombe la responsabilité dese conformer au stipulations de la Loi sur les engrais.

PRÉPARATION ET MÉLANGE

Il faut appliquer au moins 200 kilogrammes par hectare d'engrais sec imprégné de la dose recommandée de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE. Préparer et mélanger l'engrais sec et le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE dans un mélangeur rotatif pour engrais. Les buses employées pour pulvériser le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE sur l'engrais devraient être placées de façon à assurer une répartition uniforme de l'herbicide. Prévoir une période de mélange assez longue pour obtenir un bon recouvrement de l'engrais par ce produit. Si le mélange engrais-herbicide est trop humide pour permettre une application uniforme, on recommande d'employer une substance très absorbante comme une terre à diatomées ou de l'argile en poudre fine. Il faut ajouter suffisamment de matière absorbante pour que le mélange s'écoule facilement.
Des quantités plus considérables d'engrais pourraient être requises pour s'assurer que le mélange n'est pas trop humide, surtout quand on utilise une dose accrue de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE.

APPLICATION

Répandre l'engrais imprégné de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE immédiatement après avoir achevé la préparation du mélange. S'assurer que l'engrais est appliqué uniformément sur la surface du sol, enutilisant un applicateur correctement réglé. Si l'on se sert d'un épandeur rotatif, un chevauchement à 100% est recommandé pour effectuer une répartition uniforme. L'applicateur rotatif devrait être réglé pour appliquer la moitié de la dose désirée par hectare; ensuite, on revient sur le même parcours pour couvrir la moitié de la bande qui vient d'être traitée. Les épandeurs à égouttement doivent être réglés avec l'engrais imprégné, car le débit sera plus lent que celui qu'on obtient normalement avec un engrais sec pur.

INCORPORATION

Suivre les recommandations d'incorporation qui sont normales pour le **BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE POUR OBTENIR LES MEILLEURS RÉSULTATS POSSIBLES, ATTENDRE AU MOINS 3 JOURS À LA SUITE DE L'INCORPORATION INITIALE POUR PROCÉDER À LA SECONDE.**

MISES EN GARGE:

1. 1.Pour prévenir la contamination, s'assurer que les deux (2) charges mélangées suivantes ne seront employées que sur des cultures pour lesquelles le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE est homologué.
2. Ne pas imprégner le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE ni aucun autre herbicide sur des engrais azotés (ammonium, potassium, sodium, calcium). La combinaison du BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE avec de tels engrais pourrait causer une explosion.

APPLICATION DU BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE AVEC DES ENGRAIS LIQUIDES

Le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE peut être mélangée à un engrais azoté liquide (comme le 28-0-0) pour une application de pré-semis ou de post-semis avec incorporation au sol Le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE peut aussi être mélangée en réservoir avec *Avadex BW et un engrais liquide pour effectuer, dans le blé ou l'orge, une application de post-semis avec incorporation. Il faut se conformer à toutes les recommandations concernant les doses par hectare, les cultures approuvées, l'incorporation, les directives spéciales, les précautions particulières et les mises en garde, qui apparaissent sur l'étiquette de le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE. Le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE devrait être versée directement dans l'engrais liquide, mélangée à fond et appliquée aussitôt que possible. Une agitation constante est nécessaire jusqu'à la fin de l'application. Appliquer le mélange BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE engrais uniformément à la surface du sol avec un pulvérisateur correctement réglé. S'assurer que le produit est réparti uniformément sur la surface du sol. Procéder de la façon normale pour l'incorporation de le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE.

ESSAI DE COMPATIBILITÉ

Etant donné qu'il existe tellement d'engrais différents, une petite quantité d'engrais liquide et de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE devrait être mise à l'essai en ce qui concerne la compatibilité, avant de procéder au mélange en réservoir.

1. Verser 500 millilitres d'engrais liquide dans un récipient d'un litre.
2. Ajouter 10 millilitres de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE.
3. Fermer le récipient et bien agiter.
4. Ne pas toucher au récipient pendant cinq minutes.

Le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE et l'engrais sont compatibles si le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE reste en suspension. Si le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE se dépose rapidement, mais se remet en suspension facilement après agitation, on peut utiliser le mélange à condition de l'agiter constamment. Pour améliorer la compatibilité et la stabilité de ce mélange engrais-herbicide, on peut y ajouter l'agent de compatibilité UNITE.

PROVINCES DES PRAIRIES et RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

PRÉPARATION DU SOL

Avant d'appliquer BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE, travailler le sol pour supprimer les mauvaises herbes qui s'y trouvent. Si les champs sont en chaume, hacher les restes de culture et bien les mélanger avec la terre jusqu'à profondeur de 10 à 15 cm. Les instruments à disques donnent de meilleurs résultats. Le tableau ci-après indique les mauvaises herbes supprimées et les cultures homologuées. Ne pas labourer le sol avec une charrue avant d'y appliquer BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE.

APPLICATION - NE PAS APPLIQUER DU HAUT LES AIRS

Remplir la cuve au tiers avec de l'eau propre. Ajouter la quantité recommandée de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE à l'eau propre dans la cuve. Bien agiter pendant le remplissage et avant la pulvérisation. Appliquer dans au moins 100 L d'eau par hectare (traitement généralisé) au moyen d'un pulvérisateur d'herbicides bien calibré, à faible pression (275 kPa) et à répartition uniforme. Vérifier quotidiennement la calibration et l'uniformité de répartition du pulvérisateur. Ne traiter que par voie terrestre. Appliquer BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE à la surface du sol, et l'y incorporer en même tempssi possible. S'assurer de briser les grosses mottes L'incorporation doit se faire dans les 24 heures après le traitement.
Lorsqu'on en suit le mode d'emploi, BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE ne nuit pas aux cultures qui suivent en rotation; cependant, une sur application, une répartition non uniforme ou un autre excès quell conquelors du traitement peut causer des dégâts aux cultures ultérieures.
Le taux de décomposition de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE dans le sol est influencé par les facteurs environnementaux intervenant au cours de l'année du traitement et le printemps suivant. Si les précipitations pendant ce temps sont inférieures à la normale, les arrière-effets au cours de l'automne et de la saison suivante seront plus grands. La distribution et le moment de sprécipitations auront aussi un effet sur la rémanence de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE.
Les cultures en rotation (p. ex., les céréales semées en automne ou le blé de printemps) peuvent subir des dégâts si leur semis se fait à la suite d'une saison inhabituellement sèche. Pour réduire les dégâts que peuvent subir les cultures en rotation, semer celles-ci à faible profondeur dans un lit de semence chaud et humide.

INCORPORATION
Incorporer BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE dans de sol par passages croisés. D'abord, passer un pulvériseur double, une déchaumeuse ou un vibroculteur, réglés à la profondeur de 7,5 à 10 cm. Ensuite passer l'instrument en diagonale à la même profondeur. Faire rouler le pulvériseur ou la déchaumeuse à la vitesse de 6,5 à 10 km/h et le vibroculteur à la vitesse de 10 à 13 km/h. Ne passe servir d'un vibroculteur pour incorporer BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE si le sol est rempli de croûtes ou de mottes ou s'il est trop humide pour que le mélange se tasse comme il faut. Sur le chaume, il est préferable d'utiliser des instruments à disques. Si l'incorporation se fait avec un instrument dont la profondeur est réglée à moins de 7,5 cm ou à plus de 10 cm, la suppression peut être irrégulière ou les cultures peuvent subir des dégâts. Les extirpateurs à tringles, les herses et les semoirs à houes ne conviennent pas à l'incorporation de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE.

CALENDRIER DES TRAITEMENTS

TRAITEMENT DE PRINTEMPS
Traiter au printemps, avant la levée de la culture ou des mauvaises herbes. Pour supprimer les mauvaises herbes sensibles pendant leur germination, il faut bien incorporer BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE dans le sol. La première incorporation doit se faire moins de 24 heures après le traitement. La seconde incorporation doit se faire au moment de la préparation du lit de semence, à condition

qu’elle se fasse à la profondeur recommandée. Suivre les directives d’incorporation. Le traitement de printemps est déconseillé pour le lin et les lentilles.

TRAITEMENT D'AUTOMNE - PRAIRIES SEULEMENT

Vérifier les doses d'emploi et les directives d'incorporation ci-dessus. Incorporer au moment opportun. Pour supprimer les mauvaises herbes qui germeront l'année suivante, traiter entre le 1er septembre et le gel du sol. Il est conseillé de faire deux incorporations en automne, suivies d'un travail superficiel du sol (à la profondeur de 5 à 8 cm) au printemps avant le semis. Par contre, si cette méthode n'est pas pratique, la première incorporation moins de 24 heures après la pulvérisation peut être survie d'une seconde incorporation au printemps lors de la préparation du lit de semence. Toujours incorporer à la bonne profondeur. (Voir PRÉPARATION DU LIT DE SEMENCE ci-dessous.)

TRAITEMENT D'ÉTÉ - PRAIRIES SEULEMENT

Vérifier les doses d'emploi et les directives d'incorporation ci-dessus. Incorporer au moment opportun. Traiter les jachères entre le 1er juin et le 1er septembre. La première incorporation doit se faire moins de 24 heures après le traitement. Les incorporations ultérieures peuvent se faire plus tard en saison, pour supprimer les mauvaises herbes résistantes. Avant le semis au printemps, travailler le sol de façon superficielle (à la profondeur de 5 à 8 cm), (voir PRÉPARATION DU LIT DE SEMENCE ci-dessous.)

PRÉPARATION DU LIT DE SEMENCE - PRAIRIES SEULEMENT

Au printemps, une fois que le sol est assez chaud pour favoriser la germination, il faut le travailler si on l'a traité avec BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE l'été ou l'automne précedents. Travailler le sol à la profondeur de 5 à 8 cm avec un instrument approprié, tel qu'un pulvériseur ou un vibroculteur. Procéder comme d'habitude, en évitant de transplanter les jeunes mauvaises herbes.

CULTURES HOMOLOGUÉES SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES et RÉGION DE LA RIVIERE DE LA PAIX de la COLOMBIE-BRITANIQUE

Asperge	Fèveroles (Faba)	Fraisier	Haricot secs (de grande culture ou rognons)
Faux safran	Lin	Mélilot (printemps seulement)	Moutarde
Lentille (automne seulement)	Pois (de grande culture ou de conserve)	Sainfoin cultivé	Tournesol
Orge	Brise-vent	Colza (Canola)	Crambe
Blé	repiques		Haricot noir

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Lorsqu'on en suit le mode d'emploi, BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE supprime les mauvaises herbes suivantes:

GRAMINÉS ANNUELLES		DICOTYLÉDONES ANNUELLES	
Brome	Éragrostide fétide	Amarante	Renouée liseron
Brome des seigles	Folle avoine*	Chénopode blanc	Sapondaire des vaches
Digitaire sanguine	Ivraie de Perse	Mollugine verticillée	Sétaire moyenne*
Echinochloa pied-de-coq	Pàturin annuel	Poupier potager	
Sétaire verte et glauque	Eleusine de l'inde	Renouée*	

BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE ne détruit pas la folle avoine ni la renouée liseron, mais il en retarde la levée. Ces mauvaises herbes, une fois levées, ne gênent pas sérieusement la croissance des cultures.

DOSES RECOMMANDÉES DE BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE PAR HECTARE (L/ha)

TYPES DE SOLS

Léger	Moyen ou lourd	
Sable	Loam	Loam limono-argileux
Loam sableux (moins de 6% de matières organiques)	Loam limoneux	Argile limoneuse
	Limon	Loam argileux
	Loam sablo-argileux (de 6 à 15% de matières organiques)	Argile

DOSES RECOMMANDÉES DE BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE PAR HECTARE (L/ha)

CULTURE	TYPE DE SOL		REMARQUES
	Léger	Moyen ou Lourd	
TRAITEMENT DE PRINTEMPS	L/ha		
Asperge Canola Crambe Faux safran Féveroles (Faba) Fraisier Haricot noir Haricot secs (de grande culture ou ognons) Mélilot Moutarde Pois (de grande culture sec ou de conserve) Sainfoin Soja Tournesol	1,7	2,3	Appliquer moins de 3 semaines avant le semis ou aussitôt avant. Ne pas traiter la moutarde en sol sableux
Brise-vent Caragan, fréne vert orme d'Amérique, orme de Sibérie et pin sylvestre)	4,6	9,2	Appliquer avant le repiquage. La dose élevée procure un meilleur déherbage et une persistance plus longue dans le sol
Asperges (établies depuis 3 ans)	2,1	3,1 à 4,2	Suivre les procédures conseillées pour la préparation du sol, l'application et l'incorporation. Sur les asperges établies, appliquer au début du printemps, après avoir enlevé les tiges mais avant la levée des turions, ou à la fin du printemps ou au avant la formation des tiges. Pour lutter contre les mauvaises herbes toute la saison, utiliser la dose de 4,2 L/ha. ATTENTION; Régler les outils de façon à ne pas

			causer de dégâts au collet des asperges durant la préparation du sol et l'incorporation.
Brocolis Choux de Bruxelles (plantons seulement)	2 à 6% de MO* : 1,7	2 à 6% de MO* : 2,3	Appliquer avant le repiquage. En cas de forte infestation de folle avoine, utiliser la dose 2,9 L/ha.
	6 à 15%de MO : 2,3	6 à 15%de MO : 2,3 à 2,9	
Choux Choux-fleurs (semés en direct ou repiqués)	2 à 6% de MO* : 1,7	2 à 6% de MO* : 2,3	Appliquer avant le semis ou le repiquage. En cas de forte infestation de folle avoine, utiliser la dose de 2,9 L/ha.
	6 à 15%de MO : 2,3	6 à 15%de MO : 2,3 à 2,9	
Carrottes	1,7	2,3	Appliquer avant le semis.
Légumineuses fourragères: trèfles d'alsike, trèfle rouge, astragale pois chiche et lotier corniculé de semis (destinés à la production de semences ou au fourrage)	1,7	2,3	Appliquer avant le semis.
Rutabagas	1,7	2,3	Appliquer avant le semis.
Amélanchiers	1,7	2,3	Appliquer avant le repiquage des amélanchiers.
Haricots mange-tout	1,7	2,3	Appliquer avant le semis.
Tomates (plantons seulement)	2 à 6% de MO* : 1,7	2 à 6% de MO* : 2,3	Appliquer avant le repiquage.
	6 à 15%de MO : 2,3	6 à 15%de MO : 2,3 à 2,9	

*MO = matières organiques

CULTURE	**TYPE DE SOL**		**REMARQUES**
	Léger	**Moyen ou Lourd**	
TRAITEMENT D' AUTOMNE	**L/ha**		
Canola Faux safran Féveroles (Faba) Haricot noir Haricot secs (de grande culture ou	2,3	2,9	Appliquer et incorporer entre le 1er septembre et le gel du sol/

rognons) Lentile Lin Moutarde Pois Soja Tournesol			

CULTURE	TYPE DE SOL		REMARQUES
	Léger	Moyen ou Lourd	
TRAITEMENT D' ETE	L/ha		
Canola Faux safran Lin	3,54	3,54	Appliquer et incorporer entre le 1er juin et le 1er septembre. Les incorporations ultérieures peuvent se faire n'importe quand avant le gel du sol.
NOTA: Incorporer dans les 24 heures suivant le traitement.			

EMPLOI SUR LES OLÉAGINEUX

Utiliser l'un des traitements décrits plus haut.
L'emploi de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE sur les oléagineux permet de supprimer certaines dicotylédones et contre la folle avoine et la sétaire verte non tolérante. La sétaire verte tolérant BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE n'est pas supprimée et peut ultérieurement nécessiter un traitement de postlevée.

DIRECTIVES SPÉCIALES POUR LE LIN ET LA LENTILLE

- Le traitement du lin avec BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE peut se faire en été ou en automne. Ne traiter la lentille qu'en automne.
- Les deux incorporations doivent se faire l'automne (ou l'été), avant le semis du lin ou de la lentille au printemps.
- Pour que le lit de semence soit ferme et que la profondeur du semis soit uniforme, il est conseillé de travailler le sol à faible profondeur et de plomber le lit de semence au printemps.
- Semer avec un semoir à la profondeur de 2 à 4 cm dans un lit de semence humide et ferme.
- Semer le lin et la lentille lorsque la température du sol est supérieure à 6 °C, généralement après la mi-mai.

SUPPRESSION DE LA SÉTAIRE VERTE DANS LE BLÉ ET L'ORGE

Orge	Blé de force roux de printemps
Blé dur	Blé tendre blanc de printemps

MODE D'ACTION
La plupart des graines de sétaire verte germent dans les premiers 5 cm du sol. Pour empêcher leur germination, pulvériser BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE et l'incorporer dans cette zone. Semer les graines de blé et d'orge au-dessous de cette couche (à la profondeur de 5 à 8 cm), afin d'éviter les dégâts. Appliquer BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE et l'incorporer après les semis mais avant le levée du blé ou de l'orge.

DOSES RECOMMANDÉES

Sols legers	Sols lourds
1,2 L/ha	1,75 L/ha

APPLICATION ET INCORPORATION DE BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE
Semer les graines à la profondeur de 5 à 8 cm dans un lit de semence bien travaillé. Avant la levée de la culture, appliquer BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE à la dose recommandée (voir ci-dessus) comme suit:
•Se servir d'un pulvérisateur à répartition uniforme. Calibrer celui-ci avant le traitement. Calculer la quantité de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE nécessaire. Dans la cuve, utiliser au moins 100 L d'eau par hectare (traitement généralisé). Verser BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE dans la cuve pendant son remplissage à l'eau propre. Bien agiter.
•Vérifier le fonctionnement du pulvérisateur chaque jour avant le traitement et régulièrement pendant le traitement pour s'assurer d'une bonne calibration et d'une répartition uniforme.
•Le champ doit être exempt de débris végétaux ou doit avoir été mis en jachère l'année précédente. Incorporer à la profondeur de 2 à 4 cm par passages croisés (voir MODE D'ACTION ci-dessus). Passer une herse diagonale, une herse à dents ou un instrument semblable, à la vitesse de 9 km/h. Si possible, pulvériser et incorporer en même temps. Faire deux passages à angle droit en moins de 24 heures. Faire la première incorporation dans le même sens que le traitement.

TRAITEMENT DU BLÉ ET DE L'ORGE PAR UN MÉLANGE EN CUVE DE BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE ET D'AVADEX BW
Traitement de post-semis et de pré-levée.

RECOMMANDATION
N'appliquer que sur les terres déchaumées ou mises en jachère l'année précédente. Semer à la profondeur de 5 à 8 cm avec un semoir classique. Appliquer et incorporer au printemps après le semis mais avant la levée de la culture. Incorporer à la profondeur de 2 à 4 cm, au-dessus du semis (voir MODE D'ACTION ci-dessus). Utiliser une herse diagonale, une herse à dents ou un instrument semblable. Incorporer par passages croisés. A la dose de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE recommandée ci-dessus, ajouter une dose d'AVADEX BWde 3,5 L/ha sur le blé et de 4,25 L/ha sur l'orge (traitement généralisé).

TRAITEMENT DE PRÉSEMIS INCORPORÉ PAR BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE SUIVI D'UN TRAITEMENT DE PRÉ-LEVÉE AVEC AVENGE

Pour supprimer la sétaire verte et la folle avoine dans le blé et l'orge, appliquer BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE en traitement de présemis incorporé, selon les indications données plus haut, puis appliquer AVENGE selon les doses, les précautions et les limitations qui figurent sur leur étiquette.

FRAISIERS

Appliquer BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE avant de repiquer les fraisiers. Suivre les directives de préparation du sol, de traitement et d'incorporation de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE. Ne traiter qu'au printemps. Utiliser 1,7 L sur les sols légers et 2,3 L sur les sols moyens ou lourds. Ne pas dépasser la dose maximale de 2,3 L/ha. Une dose excessive peut retarder l'implantation des plantes à tiges rampantes.

ASPERGES (implantées depuis 3 ans)

Suivre les directives de préparation du sol, de traitement et d'incorporation de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE. Appliquer sur les asperges implantées, au début du printemps, après avoir l'enlevé des fougères mais avant la levée des turions. Ou encore, appliquer après la récolte à la fin du printemps ou au début de l'été avant la formation des tiges. Utiliser 2,1 L sur les sols légers et de 3,15 à 4,2 L sur les sols moyens ou lourds. Pour supprimer les mauvaises herbes toute la saison, utiliser la dose de 4,2 L.

ATTENTION: Régler les instruments de façon à ne pas meurtrir les griffes d'asperges au cours de la préparation du sol et de l'incorporation.

EST DU CANADA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE CULTURES

MOMENT PROPICE AU TRAITEMENT

Appliquer l'herbicide au printemps et avant l'ensemencement des cultures et la levée des mauvaises herbes. Appliquer uniformément sur la surface du sol et incorporer moins de 24 heures après l'application.

PRÉPARATION DU SOL

Avant d'appliquer le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE s'assurer de supprimer par disquage ou par sarclage toutes les mauvaises herbes qui ont levées et qui sont présentes dans le champ. Quand on traite des sols portant du chaume et des déchels de culture, faire un disquage à fond avant d'appliquer le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE pour bien enfouir tous ces déchets de récolte jusqu'à 10 à 15 centimètres de profondeur dans le sol. On recommande d'employer des instruments aratoires à disques pour éliminer les déchets.

MÉTHODE D'APPLICATION; NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

L'application devrait être faite dans au moins 100 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Distribuer le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE uniformément à la

surface du sol, puis l'incorporer dans les 24 heures qui suivent. Ne pas l'appliquer sur un sol motteux.
Remplir le tiers du réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre, puis ajouter la quantité recommandée de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE. Continuer le remplissage jusqu'à ce qu'on ait obtenu le volume requis. Une agitation vigoureuse est nécessaire avant d'appliquer le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE. Appliquer uniquement avec un équipement terrestre. Si possible, incorporer le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE en même temps qu'on procède à l'application.
Les cultures sensibles de la rotation ne subiront pas de dommages si l'application du BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE est uniforme. Éviter d'en appliquer trop. Ne pas amorcer la distribution du BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE avant que le pulvérisateur se déplace.

INCORPORATION
Incorporer uniquement à l'aide d'instruments à disques, de rotoculteurs ou de cultivateurs. Les cultivateurs à travail profond sont à déconseiller. La herse à disques en tandem est à conseiller pour l'incorporation initiale. Ne pas attendre plus de 24 heures après l'application du BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE pour effectuer cette première incorporation, qui doit se faire dans le même sens que l'application de l'herbicide. Les deux incorporations doivent être faites à une profondeur de 8 à 10 centimètres. Pour béneficier d'un degré maximal de suppression des mauvaises herbes et de tolérance de la part de la culture, on ne doit utiliser des cultivateurs que si le sol est en assez bon état pour être travaillé. Faire la deuxième incorporation à angle droit de la première, n'importe quand avant l'ensemencement. Les instruments à disques doivent se déplacer à une vitesse de 6 à 10 kilomètres à l'heure et les cultivateurs à une vitesse de 10 à 13 kilomètres à l'heure.

HOMOLOGUÉES DANS L'EST DU CANADA ET LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Asperges	Colza fourrager	Haricots secs (de grande culture ou rouges)	Pois (de grande culture ou pour conserves)
Brocolis transplantés	Crambes	Luzerne à semis direct	brise-vent transplantés
Carottes	Feveroles (faba)	Moutarde	Rutabaga
Choux à semis direct ou transplantés	Fèves noires	Navets blancs (pour les animaux seulement)	Soja
Choux de Buxelles transplantés	Fraisiers	Piment transplantés	Tomates transplantés
Choux-fleurs à semis direct ou transplantés	Haricots de Lima	Plantes ornementales, sujets ligneus de pépiniéres	
Choux frisés	Haricots mange-tout	Plantes vivaces (ornamentales)	

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Les mauvaises herbes suivantes sont supprimées par la BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE lorsqu'elles sont pulvérisées conformément à ces instructions.

Graminées annuelles		Espèces annuelles à feuilles larges	
Brome des toits	Panic d'automne	Amarante +	Renouée
Bromes des seigles	Pâturin annuel	Chénopode blanc +	Stellaire moyenne
Digitaire sanguine	Échinochloa Pied-de-coq	Mollugine verticilée	
Eteusine de l'inde	Sétaire verte ou glauque	Pourpier potager	
Folle avoine*	Éragostide fétide		
Ivraie de Perse			

+ y compris les variétés tolérantes aux triazines

Le jonc soyeux (loose silky bentgrass) sera aussi supprimé dans le seigle d'automne et le blé d'hiver.

*REMARQUE: La folle avoine et la renouée liseron ne sont pas complétement supprimées mais simplement retardées par le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE. La croissance de la culture ne sera passérieusement affectée par ces mauvaises herbes retardées.

DOSES RECOMMANDÉES POUR LES CULTURES DANS L'EST DU CANADA ET LA COLOMBIE-BRITTANIQUE

TEXTURE DU SOL

Léger	Moyen	Lourd
Sable	Loam	Loam limono-argileux
Loam sableux	Loam limoneux	Argile limoneuse
	Limon	Loam argileux
	Loam sablo-argileux	Argile

CULTURE	(litres/hectare) TEXTURE DU SOL			REMARQUES
	Léger	Moyen	Lourd	
Carottes, Féveroles (faba) Choux frisés Colza (canola) Haricots de grande culture (Secs et rouges) Moutarde Soja, haricots Mange-tout, navets Blancs (pour les	1,25	1,7	2,3	Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis jusqu'au moment du semis.

animaux seulement)				
Semis direct: Luzerne Choux Choux-fleurs	1,25	1,7	2,3	Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant les semis jusqu'au moment du semis. Les choux et les choux-fleurs semés directement ont manifesté une tolérance médiocre de la BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE aux doses recommandées. Dans certains cas, on remarquera une croissance clairsemée ou rabougrie.
Fraises	1,25	1,7	2,3	Incorporer immédiatement après l'application Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis
Rutabagas	N/A	1,7	2,3	Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant lesemis jusqu'au moment du semis. Ne pas utiliser pour des navets cultivés dans un sol sableux.
Asperges	2,1	3,15	4.2	Incorporer immédiatement après l'application. N'utiliser que sur des asperges qui sont établies depuis au moins 3 ans.
Plants repiqués: Brocolis Choux de Bruxelles Choux Choux-fleurs Piments Tomates	1,25	1,7	2,3	Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis jusqu'au moment du semis.
Haricots de Lima, Pois (de grande culture et pour conserves)	1,25	1,25	1,7	Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant le semis jusqu'au moment de semis.
Lupin blanc doux	1,25	1,7	2,3	-
Plantes ornementales: Transplantation de	1,25	1,7	2,3	Incorporer immédiatement après l'application. Appliquer à partir de 3 semaines avant la

sujets ligneux de Pépinières et de plantes vivaces				mise en terre jusqu'au moment de la plantation.
Plantes ornementales: Sujets ligneux de pépinières une fois établis	1,25	1,7	2,3	Appliquer sous forme de pulvérisation dirigée sur la surface. Incorporer soigneusement aussi près que possible des plantes ornementales. Ne pas endommager leurs racines.

Le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE ne doit pas être utilisé sur des couvre-sol d'ornement comme l'ajuga, le myrte et la pachysandra, car ces plantes pourraient être endommagées.

		SOIL TEXTURE		
		Léger	Moyen	Lourd
PREMIÈRE ANNÉE: Pommiers, abricotiers, cerisiers, pêchers, pruniers et poiriers	BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE *	1,25 L/ha	1,7 L/ha	2,3 L/ha
		0,85 L/ha	1,1 L/ha	1,1 L/ha
	Sencore 500F	550 g/ha	750 g/ha	750 g/ha
	Sencore DF 75%			

* Lorsqu'on l'applique et l'incorpore avant le repiquage des arbres fruitiers, BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE lutte contre la plupart des graminées annuelles et de nombreuses dicotylédones. Pour lutter contre d'autres mauvaises herbes, on peut mélanger BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE en cuve avec SENCOR. Ne pas faire plus d'une application par année. Consulter l'étiquette de SENCOR pour en connaître le mode d'emploi et les précautions particulières.

APPLICATION DE BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE/LEXONE OU DE BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE /SENCOR SOUS FORME DE MÉLANGE EN RÉSERVOIR POUR LE SOJA:

Le mélange en réservoir BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE /LEXONE ou BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE /SENCOR permet de supprimer toutes les graminées annuelles et les mauvaises herbes à feuilles larges énumérées sur cette étiquette, ainsi que beaucoup d'autres mauvaises herbes à feuilles larges, y compris l'abutilon, la moutarde des champs et la petite herbe à poux. La suppression de la lampourde glouteron peut être irrégulière, variant de bonne à excellente. Le mélange en réservoir BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE /LEXONE ou BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE /SENCOR peut être appliqué jusqu'à 10 jours avant les semis. Il faut procéder à une bonne incorporation.

DOSE À LA VOLÉE PAR HECTARTE:

TEXTURE(S) DU SOL	BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE	LEXONE ou SENCOR
Léger [loam sableux (a), sable loameux (b)]	1,25 litre	Voir l'étiquette du produit
Moyen [loam, loam limoneux, limon, loam sablo-agrileux]	1,7 litres	Voir l'étiquette du produit
Lourd [argile limoneuse, loam limono-argileux (c),loam argileux, argile]	2,3 litres	Voir l'étiquette du produit

(a) Dans les sols variables qui comportent des zones sableuses légers, appliquer la dose appropriée pour les parties sableuses. Une application excessive pourrait entraîner des dommage dans ces zones.
(b) Ne pas utiliser sur des sols légers qui contiennent moins de 1% de matière organique.
(c) Le loam sableux et l'argile limoneuse peuvent être considérés comme des sols moyens ou lourds dans certaines régions.

LA BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE EN TRAITEMENT DE PRÉ-SEMIS INCORPORÉ, SUIVIE DE L'HERBICIDE LINURON AVANT LA LEVÉE POUR LE SOJA

Appliquer la BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE en traitement de pré-semis incorporé. Ensuite, faire un traitement de LINURON (LINURON, AFOLAN, LOROX) en bandes ou à la volée, après le semis mais avant la levée de la culture. Se conformer au mode d'emploi indiqué sur l'étiquette de LINURON. Appliquer dans 225 à 335 litres d'eau par hectare.

DOSE PAR HECTARE

SOLS (types loameux ou argileux)	BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE	LINURON 480
Faible teneur en matière organique (2%), de couleur pâle	1,25 à 1,7 litres	1,9 à 2,25 litres
Teneur modérée en matière organique (2.5%), de coleur foncée	1.7 à 2,3 litres	2,25 à 3,25 litres

Cette application fractionée permettra d'obtenir un désherbage à très large spectre.

AUTRES MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC LA BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE POUR LE SOJA

TAUX DE BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE (L/ha)			
	TYPE DE SOL		
	Léger	Moyen	Lourd
BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE en traitement de pré-semis incorporé avec LINURON, LOROX ou AFOLAN avant la levée	1,25	1,75	2,3
Voir les étiquettes de LINURON, LOROX ou AFOLAN en ce qui concerne les quantités			

à utiliser et les autres mauvaises herbes qui pourront être supprimées, ainsi que les précautions et les restrictions.			
BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE en traitement de pré-semis incorporé avec BASAGRAN plus ASSIST après la levée	1,25	1,7	2,3
Voir les étiquettes de BASAGRAN en ce qui concerne les quantités à utiliser et les autres mauvaises herbes supprimer, ainsi que les précautions et les restrictions.			

EMPLOI DE LA BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE DANS LES TOMATES

La BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE incorporée avant la plantation des tomates supprimera la plupart des graminées annuelles et un grand nombre de mauvaises herbes à feuilles larges. Pour supprimer encore plus de mauvaises herbes, utiliser la BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE combinée à SENCOR pour les cultures suivantes:

LA BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE PLUS SENCOR POUR LES TOMATES TRANSPLANTÉES (CULTIVÉES POUR LA TRANSFORMATION SEULEMENT)

TEXTURE(S) DU SOL	BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE	SENCOR
Legère [loam sableux (a) , sable loameux (b)]	1,25 litre	Voir l'étiquette du produit
Moyenne [loam, loam limoneux, limon, loam sablo-argileux]	1,7 litres	Voir l'étiquette du produits
Lourde [argile limoneuse, loam limono-argileux (c), loam argileux, argile]	2,3 litres	Voir l'étiquette du produit

- Pour supprimer les mauvaises herbes qui pourraient avoir échappé au traitement initial, on utilise une application dirigée de SENCOR plus LENTAGRAN en post-levée. Ce traitement additionnel devrait aussi laisser une quantité résiduelle de SENCOR qui aidera à maintenir la suppression pendant toute la saison.
- Consulter l'étiquette de SENCOR en ce qui concerne les instructions et précautions additionnelles.
- Le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE peut endommager les plants repiqués déjà affaiblis par une cause quelconque, ce qui pourrait entraîner une diminution du rendement. Pour prévenir les dommages, planter seulement des plants en bonne santé; ne pas les repiquer si le temps est frais ou humide ou si les conditions de croissance sont défavorables. Suivre rigoureusement toutes les instructions relatives à l'application et à l'incorporation de l'herbicide.

SUPPRESSION DU JONC SOYEUX (LOOSE SILKY BENTGRASS) DANS LES CÉRÉALES SEMÉES À L'AUTOMNE

(Le blé et le seigle seulement)

CÉRÉRALES CULTIVÉES EN ROTATION AVEC DU TABAC JAUNE.

- Appliquer BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE après l'ensemencement des céréales, mais avant la levée de la culture.

- Appliquer BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE à raison de 1 – 1,5 litre par hectare. Utiliser la dose supérieure pour des sols à texture plus lourde. Appliquer l'herbicide dans un minimum de 100 litres d'eau par hectare.
- Incorporer le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE à une faible profondeur (de 2,5 à 5 centimètres) immédiatement après l'application (en moins de 24 heures) en tournant les herses à l'envers et en hersant deux fois à angle droit. Si des débris dans le champ pourraient causer un problème, herser une seule fois en réglant les herses pour assurer une pénétration maximale. VEILLER À CE QUE LA PROFONDEUR D'INCORPORATION SOIT INFÉRIEURE À LA PROFONDEUR D'ENSEMENCEMENT.

ATTENTION

BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE pourrait affecter défavorablement les cultures, s'il n'est pas utilisé strictement en conformité avec ces instructions. On ne peut employer cet herbicide que sur des cultures mentionnées sur cette étiquette. Les seules cultures céréalières pour lesquelles ce produit convient sont le blé, et l'orge. On ne doit pas l'utiliser sur aucune autre culture céréalière comme l'avoine, le seigle ou des graminées. Certaines conditions qui causent du stress aux plantules, comme un sol humide, une profondeur incorrecte d'ensemencement, une maladie des semis, une basse température, une quantité excessive de sel dans le sol ou une sécheresse pourraient amener le BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE à endommager la culture. Il se pourrait qu'un traitement pulvérizer à base de BONANZA 480 HERBICIDE LIQUIDE ne donne pas une suppression satisfaisante des mauvaises herbes autres que la sétaire verte (millet sauvage) dans le blé et l'orge.

ENTREPOSAGE

Si le produit est emmagasiné en dessous de -18 degrés Celsius, permettre au contenu, pendant une période de 24 heures, d'atteindre une température de 15 degrés Celsius et bien l'agiter avant de l'utiliser.

PRÉCAUTIONS

Avertissement - irritant pour la peau et les yeux. Produit nocif s'il est avalé ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter une combinaison par dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, l'épandage, le nettoyage et les travaux de réparation. Porter des lunettes de protection ou un écran facial durant le mélange et le chargement. Éviter de respirer ses vapeurs. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes. Éviter de contaminer les denrées alimentaires, les aliments pour animaux et les étangs de pisciculture.

Ce produit contient un distillat de pétrole à 56% qui est modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus

acceptable aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

Quiconque manipule le produit doit porter un vêtement à manches longues et un pantalon long. En outre, il faut porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement ainsi que lors des activités de nettoyage et de réparation.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité de 12 heures.

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ou LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: La formulation est modérément toxique lorsqu'elle est ingérée, et elle peut irriter les yeux et la peau. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.

4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s’adresser au fabricant ou à l’organisme de réglementation provincial. S’adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L’UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d’emploi qui figure sur la présente étiquette. L’emploi non conforme à ce mode d’emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L’utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l’utilisation du produit peut entraîner.

LOROX est une Marque déposée de E.I. DUPONT & COMPANY.
SENCOR et AFOLAN sont des Marques déposées de BAYER CROPSCIENCE.
AVENGE, BASAGRAN et ASSIST sont des Marques déposées de BASF AKTIENGESELLSCHAFT.
ADVANCE, EDGE et TREFLAN sont des marques déposées de DOWAGROSCIENCES.
HERITAGE est une marque déposée de Heritage Garden Products, DOW Agrosciences en est un usager inscrit.
TRIFLUREX est une marque déposée de Makhteshim-Agan.
AVADEX et FORTRESS sont des marques déposées de MONSANTO COMPANY USA, MONSANTO CANADA INC. en est un usager inscrit.